

## ARTICLE PRÉLIMINAIRE - DÉFINITIONS

Dans le cadre des présentes Conditions Générales (telles que définies ci-dessous), les termes suivants, commençant par une majuscule, utilisés au singulier ou au pluriel, auront le sens défini ci-après :

« **Base de données** » : désigne la base de données, et ses mises à jour, dont ELLISPHERE est auteur et producteur. A ce titre la Base de données d'ELLISPHERE est sa propriété et bénéficie de la protection au titre des articles L112-3 et L341-1 du code de propriété intellectuelle. La Base de données contient des Données ainsi que des Informations.

« **Conditions Générales** » : désigne les présentes conditions Générales de Vente.

« **Données** » : désigne l'ensemble des données d'entreprises (avant leur analyse et/ou exploitation par ELLISPHERE) extraites de la Base de données d'ELLISPHERE et pouvant être contenues dans les Livrables, mises à disposition du Client dans le cadre de l'exécution des Services et dans les limites précisées dans les présentes Conditions Générales.

« **Informations** » : désigne l'ensemble des éléments communiqués au Client dans le cadre de l'exécution des Services et issus de l'intégration, du traitement, de l'analyse et/ou de l'exploitation des Données. Les Informations sont contenues dans les Livrables. Les Informations sont transmises au Client à titre confidentiel et dans les limites précisées dans les présentes Conditions Générales.

« **Livable(s)** » : désigne la formulation ou la réalisation finale des Services sous quelque forme que ce soit (produit, dossier, rapport, étude, documentation technique et fonctionnelle, etc.) et par quelque moyen, existant ou à venir, susceptible de matérialiser l'exécution des Services objet du Contrat. Ils contiennent les Données et les Informations. Les Livrables sont communiqués au Client dans les limites précisées dans les présentes Conditions Générales.

« **Services** » : désigne l'ensemble des services et prestations d'information d'entreprise et de solutions data qu'ELLISPHERE s'engage à fournir au Client dans le cadre de l'exécution d'un Contrat (tel que défini à l'article 2 ci-dessous) tel que notamment l'accès et l'utilisation aux différentes applications informatiques d'ELLISPHERE permettant d'accéder aux Livrables et Données, objet du Contrat.

## ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes Conditions Générales définissent les conditions dans lesquelles la société ELLISPHERE, RCS Nanterre 482 755 741, fournit au Client des Services. Le Client doit être un professionnel (personne physique ou morale) agissant pour les besoins de son activité professionnelle.

Les présentes Conditions Générales seront complétées par des « Conditions particulières » qui décrivent pour chaque type de Contrat le détail des Services fournis au Client (il peut notamment s'agir d'un bon de commande et/ou d'un devis), et le cas échéant par des dispositions complémentaires applicables en fonction du Service, le tout prévalant sur les conditions Générales d'achat du Client ou sur tout autre document fourni par le Client et qui n'est pas expressément accepté préalablement par écrit par ELLISPHERE.

1.2. En cas de contradiction entre leurs dispositions, les Conditions particulières prévalent sur les présentes Conditions Générales.

1.3. Dans l'hypothèse où une clause des Conditions Générales, des Conditions particulières ou plus généralement du Contrat (tel que défini à l'article 2 ci-dessous) deviendrait nulle, les autres stipulations des Conditions Générales et particulières continueront de s'appliquer.

Nos Conditions Générales et les Conditions particulières (et éventuellement les documents complémentaires fournis par ELLISPHERE) régissent l'intégralité des Services fournis par ELLISPHERE au Client, en ce compris ceux souscrits en ligne.

## ARTICLE 2 - CONTRAT

2.1. Les présentes Conditions Générales prennent effet dès leur acceptation par le Client, étant précisé que toute commande de Services du Client auprès d'ELLISPHERE et/ou toute acceptation de Conditions particulières communiquées par ELLISPHERE au Client vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales par le Client. Les Conditions Générales, les Conditions particulières signées par le Client ainsi que tout autre document complémentaire fourni par ELLISPHERE au Client forment le contrat (ci-après désigné par le « Contrat »), dont l'ensemble des dispositions sont applicables à l'exécution des Services par ELLISPHERE au bénéfice du Client.

2.2. Toute commande de Services dûment acceptée par ELLISPHERE sera intégralement due par le Client.

## ARTICLE 3 - MODALITÉS DE FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICES

3.1. Les Services souscrits par le Client seront fournis à compter de la date effective du Contrat telle qu'elle figure dans les Conditions particulières, sous réserve du paiement du prix desdits Services, dans le respect des conditions définies à l'article 7 des présentes Conditions Générales.

Les Services sont exclusifs de toute prestation d'assurance-crédit.

3.2. Les Informations et Livrables fournis par ELLISPHERE sont issues de l'exploitation et de l'analyse de critères objectifs, d'ordre économique, légal et financier. ELLISPHERE est seul juge des moyens à employer et des sources à consulter et exploiter pour fournir les Services. Les Informations et Livrables sont fournis sans garantie contractuelle de la part d'ELLISPHERE. Les Informations et Livrables sont communiqués au Client en fonction des données disponibles dans la Base de données d'ELLISPHERE au moment de leur extraction ou de leur consultation.

Leur contenu et présentation sont susceptibles de modification, suppression ou ajout en fonction de l'évolution des Services et de la réglementation en vigueur.

## ARTICLE 4 - ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Client bénéficie d'une assistance technique en contactant le Service Relation Client d'ELLISPHERE soit par téléphone (0825 123 456 - facturation au tarif en vigueur) soit par mail (relation-client@ellisphere.com).

## ARTICLE 5 - ENREGISTREMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Lorsque les Services intègrent une zone de texte libre, son contenu est sous le contrôle exclusif du Client qui est seul responsable vis-à-vis des tiers du contenu exprimé et enregistré. Le Client s'engage à respecter toutes les dispositions légales et réglementaires en matière d'enregistrement de données à caractère personnel, à ne saisir que des informations pertinentes et nécessaires à sa relation d'affaires et à observer la plus grande neutralité dans le choix des expressions et des libellés utilisés.

En conséquence, ELLISPHERE n'est pas responsable du contenu formulé et enregistré par le Client dans la zone de texte libre et le Client garantit ELLISPHERE de tout dommage éventuel causé par le contenu de cette zone. En cas de manquement à ces dispositions, ELLISPHERE est en droit d'interrompre sans préavis le droit d'accéder à la zone de texte libre, sans que le Client puisse prétendre à une indemnité de quelle que nature que ce soit. ELLISPHERE sera également en droit de résilier le Contrat.

## ARTICLE 6 - TARIFS

6.1. ELLISPHERE se réserve la possibilité de modifier ses conditions tarifaires en cours de Contrat. Les changements n'affecteront que les commandes postérieures à la date de la modification tarifaire.

6.2. Les prix des Services seront automatiquement révisés annuellement, à la date anniversaire du Contrat, sur la base de l'indice SYNTEC, par application de la formule suivante :

$$P1 = PO \times \text{dernier CI disponible.}$$

Avec : P1 = Prix révisé ; PO = Prix en vigueur au jour de la révision ; CI = Coefficient d'indexation calculé au 1er mars de chaque année par application du rapport entre l'indice SYNTEC du mois de décembre précédent et l'indice SYNTEC du mois de décembre de l'année antérieure. Toute modification ou substitution de cet indice s'appliquera de plein droit.

6.3. Un minimum de facturation peut être appliqué, figurant dans les Conditions particulières.

## ARTICLE 7 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

7.1. Les factures émises par ELLISPHERE sont payables à trente (30) jours date de facture. En cas de dégradation de la surface financière du Client, ELLISPHERE se réserve la possibilité de réclamer un paiement total ou partiel avant exécution des Services ou à réception de facture en informant le Client au moins un (1) mois à l'avance, par tous moyens (courriel, message d'information sur le site, sur les relevés de consommations, sur les factures...).

7.2. En cas de paiement tardif, outre l'indemnité forfaitaire légale de quarante (40) euros prévue à l'article L. 441-10 du Code de commerce et fixée par décret, des pénalités de retard égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur seront exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. En cas de modification du montant de cette indemnité forfaitaire, le nouveau montant sera, de plein droit, substitué à celui figurant dans les présentes Conditions Générales ou conditions de règlement prévues au Contrat.

Les pénalités de retard et l'indemnité forfaitaire sont exigibles de plein droit et ne font pas obstacle à l'application d'une majoration complémentaire de la créance à due concurrence de l'intégralité des sommes qui auront été exposées, quelle qu'en soit la nature, pour le recouvrement de la créance. En outre, toutes les sommes dues à ELLISPHERE deviendront immédiatement exigibles.

## ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ - GARANTIES

8.1. Les obligations contractées par ELLISPHERE au titre du Contrat sont des obligations de moyens. Dans l'hypothèse où la responsabilité d'ELLISPHERE viendrait à être reconnue au titre des dommages directs subis par le Client et exclusivement imputable à une faute contractuelle d'ELLISPHERE, elle ne pourrait excéder, tous chefs de responsabilité confondus, par événement et par « Année Contractuelle » (c'est-à-dire chaque période de douze (12) mois à compter de la date de prise d'effet du Contrat), un montant équivalent à une (1) fois le montant forfaitaire HT facturé au Client au titre de l'Année Contractuelle concernée.

8.2. Le Client déclare bien connaître les caractéristiques et contraintes d'internet et en particulier le fait que les transmissions d'Informations et de données sur Internet ne présentent qu'un niveau de fiabilité technique relatif, malgré les mesures de sécurité pouvant être prises.

Il appartient au Client de prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa configuration informatique lui permette d'accéder aux Services et à la consultation des Informations, Données et Livrables en provenance d'ELLISPHERE et d'assurer sa protection contre toute intrusion ou contamination.

Le Client reconnaît en conséquence qu'ELLISPHERE ne sera pas responsable en cas d'indisponibilité ou perturbation d'accès aux Services ou en cas d'altération des Livrables, Informations et Données dus à un cas de force majeure, à une grève, à un acte de piraterie, à une intrusion frauduleuse, à tout événement échappant à son contrôle (panne de téléphone, panne de réseau informatique, coupure EDF, etc.), ou à un dysfonctionnement généré par un matériel informatique ou télématique défectueux appartenant au Client ou mis à sa disposition et appartenant à un tiers. En cas de dysfonctionnement, d'indisponibilité ou de réception d'un message non lisible, le Client devra prendre contact directement avec les services d'ELLISPHERE.

Les opérations de connexion et de transferts s'effectuent sous la responsabilité du Client.

ELLISPHERE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la continuité de l'exploitation et la sécurité des Services, conformément aux usages professionnels et aux règles de l'art.

8.3. ELLISPHERE garantit la conformité des Services aux spécifications décrites dans la documentation commerciale et technique. Le Client reconnaît avoir reçu d'ELLISPHERE les conseils et informations nécessaires au bon fonctionnement des Services.

8.4. Nonobstant l'article 8.3, ELLISPHERE ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage indirect, de quelque nature que ce soit, notamment perte d'exploitation, perte de données ou toute autre perte financière résultant de l'utilisation des Services fournis par ses soins.

De même, ELLISPHERE ne pourra être tenue responsable d'un quelconque dommage causé par une utilisation non conforme à un usage normal des Services, des Livrables, des Informations et/ou des Données par le Client.

8.5. Dans la fourniture des Services, Livrables, Informations et/ou Données à ses Clients, ELLISPHERE est tenue à une obligation de moyens. Les Informations, Livrables, Données et plus généralement les Services fournis au Client ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le Client dispose par ailleurs et sont de nature à l'aider dans sa prise de décision. Le Client reste donc maître de ses choix en appréciant les risques qu'il encourt et assume seul la responsabilité des décisions qu'il prend et des conséquences qu'il tire à partir des Informations, Données, Livrables et Services fournis par ELLISPHERE.

8.6. Le code de déontologie du scoring d'ELLISPHERE est accessible sur son site internet [www.ellisphere.com](http://www.ellisphere.com).

#### ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITÉ ET CONDITIONS D'UTILISATION

9.1. Le Client dispose d'un accès sécurisé aux Services, Livrables, Informations et Données grâce à un identifiant personnel et un mot de passe confidentiel. Le Client s'engage à changer son mot de passe dès le premier accès. La création des mots de passe, leur usage et leur gestion doivent être limités strictement aux besoins internes du Client et relèvent de sa seule et entière responsabilité.

Le Client s'engage à prendre toutes mesures utiles pour sécuriser l'accès aux Services, Livrables, Informations et Données et à ne les rendre accessibles qu'aux seules personnes dûment autorisées. Pour préserver la confidentialité de la liaison, le Client s'engage à ce que chaque collaborateur utilise un mot de passe qui sera modifié autant de fois qu'il le jugera nécessaire. La responsabilité d'ELLISPHERE ne sera jamais recherchée ni engagée en cas de vol des identifiants, mots de passe ou d'usages non autorisés des accès.

Le Client s'engage à désigner un administrateur technique en charge de la gestion des accès octroyés par ELLISPHERE.

9.2. ELLISPHERE concède au Client pendant la durée du Contrat, une licence mondiale, non-exclusive, non-transférable, d'utilisation des Services, des Données, des Informations et des Livrables associés livrés et/ou consultés.

Les Services, Informations, Données, et Livrables sont fournis au Client à titre confidentiel et personnel et sont réservés à son usage strictement interne et final, pour les besoins de son activité professionnelle.

Le Client s'interdit de les communiquer, de les transmettre ou de les céder à des tiers, directement ou indirectement et de quelque manière que ce soit y compris par la concession de sous-licences, à titre gratuit ou onéreux, en totalité ou partiellement, sur quelque support que ce soit, sous peine de résiliation immédiate du Contrat et de dommages et intérêts.

Il en résulte que l'utilisation des Services et la communication des Informations, Données et Livrables par le Client à ses différentes filiales, en ce compris celles détenues à 100%, est soumis à la souscription de licences d'utilisation complémentaires auprès d'ELLISPHERE.

En outre, le Client s'interdit formellement de dénaturer de quelque manière que ce soit les Livrables, Informations, Données et Services fournis par ELLISPHERE, de les dupliquer, modifier, décompiler, désassembler, de les extraire en totalité ou partiellement afin de réaliser d'autres documents et / ou produits notamment par adjonction et/ou combinaison de données, pour les diffuser à des tiers.

Il appartient au Client de prendre vis-à-vis de ses collaborateurs toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès aux Services, Livrables, Informations et Données transmis par ELLISPHERE et de faire respecter son obligation contractuelle de confidentialité et de non-divulgaration. Le Client est tenu responsable de toute reproduction ou communication non autorisée des Livrables, Informations et Données transmises par ELLISPHERE, tant par sa faute que par sa négligence. Le Client garantit ELLISPHERE de toute réclamation éventuelle de tiers en cas de communication ou de divulgation par quelque moyen que ce soit, directement ou indirectement, de Données, Informations et/ou Livrables.

#### ARTICLE 10 - FIN DES RELATIONS

10.1. En cas d'inexécution ou de mauvaise exécution par le Client de ses obligations telles que visées aux articles 2.2, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14 des présentes Conditions Générales, à laquelle le Client n'aurait pas porté remède dans un délai de huit (8) jours calendaires suivant la date de réception par le Client d'une lettre AR constatant le manquement, ELLISPHERE se réserve le droit de résilier de plein droit le Contrat et avec effet immédiat, et ce sans préjudice de tout dommage-intérêt éventuel.

10.2. ELLISPHERE pourra décider également de suspendre l'accès aux Services dès constatation d'un manquement par le Client à ses obligations contractuelles et jusqu'à ce que le Client ait remédié audit manquement.

10.3. La résiliation ou le non-renouvellement du Contrat libérera immédiatement ELLISPHERE de toute obligation à l'égard du Client. A compter de la date effective de cessation du Contrat pour quelque cause que ce soit, les droits accordés au Client dans le cadre du Contrat cesseront immédiatement et celui-ci devra stopper toute utilisation des Services, Livrables, Informations et Données de quelque façon que ce soit.

La suspension, la résiliation anticipée ou le non-renouvellement du Contrat est sans incidence sur l'exigibilité des sommes restant dues à ELLISPHERE. Toute somme versée sera acquise à ELLISPHERE et le Client restera débiteur des forfaits souscrits et de Service commandé avant la date de la résiliation.

#### ARTICLE 11 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1. ELLISPHERE reste propriétaire de (ou bénéficiaire d'une licence pour) tous les droits de propriété intellectuelle quels qu'ils soient qui ont trait aux Livrables, Données, Informations, études, Bases de données, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés en vue de la fourniture des Services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdits Livrables, Données, Informations, études, Bases de données, dessins, modèles et prototypes, savoir-faire etc., au-delà des droits qui lui sont conférés au titre du Contrat sans l'autorisation expresse, écrite et préalable d'ELLISPHERE.

11.2. ELLISPHERE informe son Client que sa Base de données intègre notamment des données du Répertoire SIRENE de l'INSEE, du RNCS en provenance de l'INPI, et des annonces légales publiées au BODACC (A, B et C) par la DILA. Les données précitées demeurent la propriété de leurs titulaires respectifs.

11.3. Le Contrat conclu entre ELLISPHERE et un Client n'entraîne aucun transfert des droits de propriété intellectuelle et/ou matérielle sur les Services, les Livrables, Informations et Données dont ELLISPHERE est propriétaire ou pour lesquels elle a obtenu une licence ou un droit d'usage auprès d'un tiers, et qui sont utilisés ou rendus accessibles au Client dans le cadre des Services objet du Contrat.

#### ARTICLE 12 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

12.1. ELLISPHERE est éditeur d'une Base de données Entreprise qui contient des données d'entreprises dont certaines peuvent être qualifiées de données à caractère personnel au sens du règlement (UE) 2016/679 et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En sa qualité de responsable de traitement ELLISPHERE atteste que les traitements qu'elle réalise à ce titre sont conformes aux règles établies par le règlement et la loi précités.

La politique d'ELLISPHERE en matière de protection des données personnelles est accessible sur son site internet [www.ellisphere.com](http://www.ellisphere.com)

##### 12.2. Protection des données à caractère personnel des Clients :

ELLISPHERE est amenée à traiter les données à caractère personnel communiquées par ses Clients à des fins de gestion de la relation commerciale (contrats, commandes, facturation, service relation client) ainsi qu'à des fins d'opérations de prospection, dans le respect de la réglementation applicable. ELLISPHERE est responsable des traitements réalisés à ce titre.

Ces traitements sont nécessaires à la mise en place et, le cas échéant, à l'exécution du Contrat conclu entre ELLISPHERE et le Client, ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande de celui-ci. L'absence de communication par le Client de certaines données le concernant pourrait empêcher la mise en place du contrat, et le cas échéant, sa bonne exécution.

ELLISPHERE est seule destinataire des informations à caractère personnel relatives à ses Clients.

ELLISPHERE a désigné un délégué à la protection des données dont les coordonnées sont les suivantes : ELLISPHERE – DPO – Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 Paris La Défense Cedex. Adresse E-mail : [dpo@ellisphere.com](mailto:dpo@ellisphere.com)

ELLISPHERE veille à ne pas conserver les données à caractère personnel de ses Clients au-delà de la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Ainsi, ces données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et la période de prescription légale ainsi que tout autre délai de conservation qui serait imposé par la législation et la réglementation applicables.

Le Client s'engage à fournir aux personnes physiques concernées les informations mentionnées ci-dessus.

12.3. Sauf exception, l'exécution du Contrat ne conduisant pas ELLISPHERE et son Client à partager des finalités ou des moyens dans un ensemble commun d'opérations, le transfert de données notamment à caractère personnel s'effectue donc entre deux responsables de traitement distincts pour leurs propres activités de traitements, restant indépendants l'un de l'autre.

Chaque responsable de traitement déclare être en conformité avec les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et avec les dispositions du Règlement (UE) 2016 /679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel.

#### ARTICLE 13 - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ANTI-CORRUPTION

13.1. Outre la réglementation sociale locale qui leur est applicable, ELLISPHERE et le Client s'engagent à respecter les principes des conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

13.2. Chacune des Parties s'engage à ne pas offrir, promettre, accepter ou effectuer des versements et/ou des cadeaux (qu'il s'agisse d'argent et/ou de quelque objet de valeur que ce soit et/ou d'un quelconque avantage quel qu'en soit la nature), directement ou indirectement, à quiconque dans le but d'influencer ou d'amener quiconque à influencer des décisions. ELLISPHERE invite le Client à prendre connaissance le cas échéant de son code éthique publié sur son site institutionnel.

Pour les dispositions qui leur sont applicables, ELLISPHERE et le Client s'engagent à respecter la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi SAPIN II et à observer les principes éthiques les plus élevés dans le cadre de leurs activités.

#### ARTICLE 14 - TRANSFERT

Le Contrat ne peut être cédé totalement ou partiellement par le Client à un tiers sans l'accord préalable et écrit d'ELLISPHERE.

ELLISPHERE aura la possibilité de transférer tout ou partie des droits et obligations objet du Contrat à son successeur, son cessionnaire ou à toute entité contrôlée directement ou indirectement par ELLISPHERE après notification écrite à l'autre partie par ELLISPHERE.

#### ARTICLE 15 - TRIBUNAL COMPÉTENT – LOI APPLICABLE

15.1 Toutes contestations nées à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat seront soumises aux tribunaux compétents de PARIS, y compris en cas de référé et/ou pluralité de défendeurs.

15.2 Le droit applicable au contrat est le droit français, à l'exclusion de ses règles de conflit de lois.